

25 septembre 2022

assurer-avs.ch

**2× OUI
AVS 21**



**Ensemble, assurons
notre AVS**

Garantir la pérennité de l'AVS

L'AVS est l'un des principaux acquis sociaux de la Suisse. Depuis 1948, tout le monde en Suisse a droit à une rente de vieillesse. Ce système a bien fonctionné tant qu'il y avait beaucoup de personnes actives et peu de personnes à la retraite. **Au départ, le rapport entre les actifs et les retraités était de 6 pour 1. Cela a bien changé. Avec le départ à la retraite de la génération du baby-boom, le nombre d'actifs diminue, tandis que celui des retraités augmente rapidement. Bientôt, le rapport sera de 2 pour 1.**

Avec la réforme AVS 21, nous pouvons éviter que les finances de l'AVS soient mises à mal ces prochaines années. C'est aussi une question d'équité : **les générations futures ne doivent pas seulement cotiser, elles doivent aussi pouvoir bénéficier de l'AVS.**



2x OUI
AVS 21



Johanna Gapany,
Conseillère aux États PLR (FR)

Celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie doivent pouvoir compter sur une retraite solide.



2x OUI
AVS 21



Marco Chiesa,
Conseiller aux États UDC (TI)

L'AVS n'a pas connu de réforme depuis 25 ans, il est grand temps de l'assainir afin de garantir les rentes pour les générations futures.



**2x OUI
AVS 21**

Monika Rühl,
présidente de la direction
d'économiesuisse

L'AVS est l'assurance sociale la plus importante pour la Suisse. Nous devons en prendre soin ensemble, afin qu'elle fonctionne aussi pour les générations à venir. Cette réforme équilibrée mérite deux fois OUI.



**2x OUI
AVS 21**

Valentin Vogt,
président de l'Union
patronale suisse

Nous devons réussir cette réforme de l'AVS. Sinon, notre plus importante assurance sociale connaîtra des problèmes financiers majeurs. En ces temps incertains, nous avons besoin de stabilité, aussi pour notre prévoyance vieillesse.

Une retraite flexible

La réforme de l'AVS garantit qu'aucune rente mensuelle ne diminuera. Au contraire, **l'harmonisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes est accompagnée de nombreuses mesures visant à atténuer son impact.** L'harmonisation se fera progressivement et les neuf premières années concernées bénéficieront de généreux compléments, pouvant aller jusqu'à 13 % de leurs rentes.

La réforme AVS 21 amènera aussi des modernisations qui profiteront à la société dans son ensemble. **L'âge de la retraite actuel, qui est rigide, sera remplacé par un âge de référence permettant une transition plus flexible entre 63 et 70 ans.** Et les personnes âgées qui ont besoin d'une allocation pour impotent pourront désormais la toucher après six mois au lieu de douze.

Solidarité intergénérationnelle : tout le monde apporte sa contribution

Pour stabiliser l'AVS, il faut plus que des adaptations structurelles.

Des mesures financières s'imposent pour garantir les rentes futures.

Avec AVS 21, le Conseil fédéral et le Parlement proposent un relèvement modeste de la TVA.

La hausse de TVA s'appliquant aux denrées alimentaires, par exemple, n'est que de 0,1 point. **Grâce à cette simple mesure, toutes les générations contribuent à la pérennité de la prévoyance vieillesse.** Cet élément important de la réforme générera quelque 1,4 milliard de francs par an en faveur de l'AVS.



**2x OUI
AVS 21**

Je défends l'égalité de l'âge de la retraite entre hommes et femmes, comme c'était le cas lors de l'introduction de l'AVS il y a 75 ans.

Ruth Humbel,
Conseillère nationale
Le Centre (AG)



**2x OUI
AVS 21**

Je dis OUI à la réforme AVS 21 : pour que les rentes des générations futures soient garanties !

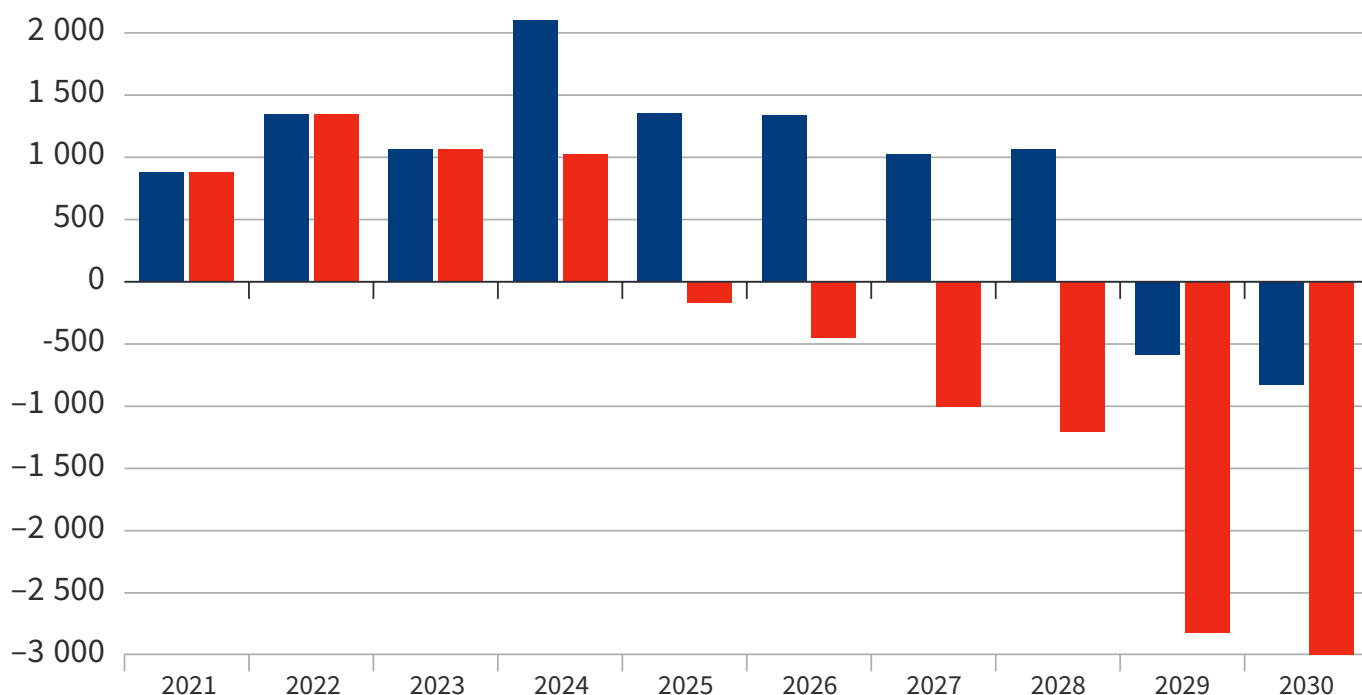
Michel Matter,
Conseiller national
Vert'libéraux (GE)

Pourquoi une réforme est-elle nécessaire ?

La population actuelle vit nettement plus longtemps que les générations précédentes. Ainsi, les retraités touchent une rente AVS plus longtemps. C'est le cas bien sûr de la génération du baby-boom qui arrive à l'âge de la retraite. Cependant, cette évolution heureuse met à mal les finances de notre principale assurance sociale : si rien n'est fait, les dépenses de l'AVS excéderont les recettes dès 2025. La nécessité d'une réforme n'est pas contestée.

Les chiffres risquent de virer au rouge

Évolution du compte AVS avec (bleu) et sans réforme (rouge) jusqu'en 2030, en millions de francs (source : DFI)



Voici pourquoi un double OUI est indispensable

La réforme est en deux parties : les modifications de la loi sur l'AVS (notamment l'harmonisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes) généreront quelque 661 millions de francs par an. Le relèvement de la TVA rapportera, quant à lui, 1,4 milliard de francs par an. La réforme entrera en vigueur à condition que ses deux volets soient acceptés.

Les arguments pour le OUI

- **Garantir la pérennité de l'AVS**
Le nombre de retraités augmente, celui des actifs diminue.
La réforme apporte à l'AVS des recettes supplémentaires dont elle a un urgent besoin et garantit que, en Suisse, tout le monde continuera de bénéficier d'une prévoyance vieillesse sûre.
- **Une retraite flexible**
À l'avenir, l'âge de la retraite sera de 65 ans pour tous, indépendamment du sexe. La réforme permettra aussi un départ à la retraite plus flexible entre 63 et 70 ans. Les femmes concernées bénéficient de mesures compensatoires généreuses.
- **Solidarité intergénérationnelle : tout le monde apporte sa contribution**
Avec un relèvement modeste de la TVA, nous contribuons tous, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, à la pérennité de notre principale assurance sociale. La hausse est imperceptible au quotidien : le surcoût sur 100 francs d'achats alimentaires s'élèvera à 10 centimes seulement.

Qui dit OUI ?

Outre le Conseil fédéral et le Parlement, le PLR, Le Centre, l'UDC, les Vert'libéraux, le PEV, des sections jeunes des partis, l'Union patronale suisse, economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, Pro Senectute et des organisations féminines recommandent un double OUI à AVS 21.

Alliance 2x Oui à AVS 21
Neuengasse 20
3001 Berne
info@assurer-avs.ch
assurer-avs.ch

